

Le fil rouge

Le journal des communistes de Besançon
février - mars 2014

PCF

Parti communiste français

40 000
exemplaires
distribution militante

PRÉSENTATION
DES CANDIDAT-E-S
COMMUNISTES
Lire page 2

MUNICIPALES 2014 Un vote important (23 & 30 mars) pour notre vie de tous les jours

Huit communistes sont présents sur la liste du Maire Jean-Louis Fousseret. Pour autant, les communistes sont très critiques vis à vis de la politique gouvernementale.

Si nous sommes sur la liste du Maire, c'est parce que nous faisons une grande différence entre politique municipale et politique nationale. Il ne faut pas confondre élection locale et élection nationale. À Besançon, le bilan de la municipalité est apprécié. Nous vivons dans une belle ville, bien gérée, qui a beaucoup bougé ces douze dernières années. Les services publics ont été maintenus et développés, ce qui garantit aux bisontins des services de qualité, à faible coût. Par exemple, Besançon est la ville française de plus de cent mille habitants où le prix de l'eau est le moins élevé. Elle occupe les premiers rangs dans les domaines de la politique des seniors, du développement durable, de la solidarité, des services publics municipaux.

Les communistes ne partagent pas la position des socialistes et des Verts locaux concernant la politique gouvernementale. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour refuser de participer à la gestion de la ville. Attendre d'être d'accord sur tout pour travailler ensemble, ce n'est pas notre conception de la démocratie.

Les communistes sont dans la municipalité depuis douze ans. Leurs compétences sont reconnues. Solange Joly, Annie Ménétrier et Christophe Lime sont estimés par les bisontins en raison de leur travail.

De trois, les élus communistes passeront à six en cas de victoire, et un septième viendra s'ajouter en cours de mandat.

Leurs priorités: pas de hausse des impôts communaux durant les 6 prochaines années (c'est un engagement de Jean-Louis Fousseret), **maintien et développement des services publics** (étude pour une mise en régie municipale des transports, de la chaufferie de Planoise...), poursuite de la réhabilitation des quartiers après consultation des habitants (Palente les Orchamps sera pour nous une priorité), maintien et développement de l'Université à Besançon.

Les communistes proposent d'étudier des expériences de gratuité dans les transports menées dans d'autres villes... **Pour l'eau, après avoir supprimé la dégressivité lors du dernier mandat qui avantageait les gros consommateurs, nous mettrons en œuvre une progressivité des tarifs de l'eau pour responsabiliser les consommateurs en intégrant les premiers m³ d'eau gratuits indispensables à la vie.**

Avec l'ensemble de la majorité municipale, nous voulons que la population soit davantage consultée concernant les grands projets. Les initiatives culturelles doivent s'appuyer davantage sur les acteurs locaux en lien avec les maisons de quartier.

Toutes ces questions concernent votre vie de tous les jours. Les élections municipales, c'est important.



C'est pourquoi
nous vous appelons
à voter dès le 1^{er} tour
pour la liste:
**TOUS POUR
BESANÇON
présentée
par Jean-Louis
Fousseret**

ÊTRE UTILE AUX BISON-TIN-E-S C'est ce qui motive les candidat-e-s communistes sur la liste Tous pour Besançon

Les élu-e-s communistes ne tirent aucun profit personnel de leur fonction d'élu. Ils reversent l'intégralité de leurs indemnités d'élu à leur parti.

Les élu-e-s communistes considèrent qu'être élu, c'est une activité militante comme une autre, et c'est être au plus près des citoyens.



CHRISTOPHE LIME 51 ans

J'habite le quartier des Tilleroyes. Dans la municipalité actuelle, je suis adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement, des bâtiments municipaux, du parc autos logistique. Je suis également président du Sybert. Je suis très engagé au niveau national et européen pour la défense et la promotion de la gestion publique de l'eau.



ELSA MAILLOT 29 ans

J'habite le quartier des Torcols. Je suis graphiste. J'ai représenté le PCF aux cantonales (2008). Je suis candidate car je pense qu'une élue municipale peut améliorer le quotidien de tous. Très impliquée dans le domaine culturel de par mes études et ma profession, je souhaite renforcer le partenariat avec les acteurs culturels du grand Besançon pour construire ensemble la capacité de chacun et de tous à s'épanouir.



SOLANGE JOLY 61 ans

J'habite le quartier de Saint-Claude. Dans la municipalité actuelle, je suis conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et aux liens intergénérationnels, animatrice du Conseil des Sages. Être élue, c'est défendre le service public, être à l'écoute des besoins de la population, avoir des convictions et les porter au débat.



LAETITIA SIMON 38 ans

J'habite Bregille village. Après 5 années d'études universitaires, j'ai enchaîné des CDD, dans le culturel, le social, des boulots alimentaires... Je suis actuellement en recherche d'emploi, et connais donc comme de nombreux bison-tins et bison-tines, la difficulté de vivre dans cette précarité financière et sociale. C'est leur voix que je veux porter au conseil municipal, et c'est la raison de mon engagement.



ÉMILE BRIOT 25 ans

J'habite dans le quartier des Chaprais. Je suis développeur informatique. Comme une personne handicapée sur trois, je suis sans emploi. J'entame actuellement une formation complémentaire. Je souhaite m'investir dans la vie de notre ville pour aider les personnes en difficulté, et faire reculer les inégalités.



THIBAUT BIZE 29 ans

J'habite le quartier Battant. Je suis enseignant en lycée professionnel et connais bien les difficultés des jeunes qui choisissent la voie professionnelle. Je suis secrétaire départemental du PCF. Je fais de la politique pour être utile aux populations les plus démunies.



CLÉMENT DELBENDE 18 ans

J'habite le quartier des Clairs Soleils. Je suis étudiant à la fac de droit. Je suis secrétaire départemental des jeunes communistes. Je veux que Besançon garde son université prenant en compte les aspirations des jeunes bison-tin-e-s.



ANNIE MÉNÉTRIER 51 ans

J'habite le quartier des Chaprais. Dans la municipalité actuelle, je suis conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, vice-présidente à l'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) dans la délégation économie chargée de l'insertion et de la formation des jeunes.

BILAN

On entend dire : « On n'a jamais essayé le Front national », c'est faux ! Le Front National a déjà dirigé des municipalités

Lors de précédentes élections municipales, le Front National a conquis quelques villes importantes.

Toulon (Var)

— 168 000 habitants :

Jean Marie Le Chevallier est élu maire Front National en 1995. Son mandat est caractérisé par plusieurs scissions au sein de sa majorité.

Le bilan des 6 années de municipalité d'extrême-droite est lourd: discrimination à l'embauche, propos diffamatoires, affaires politico-judiciaires et surtout endettement très important de la ville de Toulon.

En 1999, Jean-Marie Le Chevallier quitte le Front national. Il est condamné, le 19 janvier 2001, à un an de prison avec sursis et à 100 000 francs d'amende pour détournement de fonds publics et complicité d'abus de confiance, dans l'affaire de la « Jeunesse Toulonnaise ». Le 6 avril 2001, il est également condamné à un an de prison avec sursis, cinq ans d'inéligibilité et 30 000 francs d'amende, pour subornation de témoins, dans l'affaire Poulet-Dachary.

Jean-Pierre Calone, adjoint au maire en charge de l'habitat et président de l'office HLM municipal est incarcéré pour une affaire de viol. Il sera condamné en 2000 à 12 ans de réclusion criminelle pour « viols, harcèlements et agressions sexuelles » sur 3 de ses secrétaires ; puis, en 2011, à 5 ans de prison dont 3 avec sursis, pour une affaire de corruption.

Aux élections suivantes, Jean-Marie Le Chevallier est battu. Suite à cette défaite, il quitte la politique. Il s'installe à Marrakech, avec son épouse et ses deux filles, jusqu'en 2007, avant de revenir en France, à Paris.

Orange (Vaucluse)

— 30 000 habitants :

En 1995, Jacques Bompard, Front National, devient Maire. Il est réélu au premier tour, en 2001, face à une gauche divisée. Il démissionne du FN en 2005 et adhère au MPF de Philippe de Villiers. S'il est réélu par la suite, c'est donc sans l'étiquette FN.

Il est mis en examen pour prise illégale d'intérêts le 13 décembre 2010 après avoir été placé en garde à vue en 2009 dans la même affaire.

Le 18 octobre 2011, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-

Côte d'Azur pointe des irrégularités dans sa gestion municipale : « dépenses à caractère familial », « factures de restaurant récurrentes » au nom de son épouse, « séjour à Spa de cinq jours en 2007 », « factures de parfums de luxe, de cigares et cigarettes », « achat d'un téléphone Nokia effectué au nom de jeune fille de l'épouse du maire »...

En octobre 2013, il est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Carpentras « pour deux prises illégales d'intérêt commises au cours des années 2004 et 2005 ». sont également renvoyés pour recelles de prises illégales d'intérêts sa fille et son gendre. L'enquête avait montré que la commune vendait des biens immobiliers, ensuite racheté via des société civile immobilière (sci) par les intéressés, qui réalisaient des plus-values importantes lors de la revente.



Marignane (Bouches-du-Rhône)

— 33 000 habitants :

Daniel Simonpieri est élu en 1995 à la mairie de Marignane sous l'étiquette FN. Il est réélu en 2001.

Le bilan de 13 ans de municipalité de Daniel Simonpieri est catastrophique : promesses non tenues, les impôts locaux augmentent, la rénovation du centre-ville promise est abandonnée. Dans son rapport, la Chambre régionale de comptes dresse un constat accablant : « trop forte augmentation des charges courantes par rapport aux recettes de fonctionnement », « diminution de l'auto-financement », pas de « restructuration des services ».

Le bilan est sans appel : « La situation financière de la commune de Marignane est de nouveau préoccupante ».

Daniel Simonpieri est condamné dans un dossier de favoritisme, fausses factures et emploi fictif.

Pour les municipales de 2008, Simonpieri est soutenu par l'UMP, qui le préfère au divers droite Éric Le Dissès. C'est Éric Le Dissès qui remporte la mairie et met fin aux deux mandats successifs de l'extrême-droite.

Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

— 37 000 habitants :

À Vitrolles, la gestion n'est pas plus reluisante : augmentation abusive du prix de l'eau pour combler les trous du budget de la ville, recrutement de cadres sans expérience ou encore gestion chaotique des marchés publics.

La rue Nelson Mandela est rebaptisée Place Provence. Mégret quitte le Front National et fonde le MNR. Il est battu aux municipales de 1995 mais l'élection est invalidée et c'est sa femme, Catherine Mégret qui est élue maire de Vitrolles en 1997. La réélection de Catherine Mégret en 2001 est annulée par le Conseil d'État et elle est battue par le candidat divers gauche Guy Obino qui est élu en 2002 et réélu en 2008.

Bruno Mégret comparaît en septembre 2006 aux côtés de son épouse devant le tribunal correctionnel de Marseille. Catherine Mégret avait effectué, en qualité de maire de Vitrolles, « des envois de courriers entre novembre 2000 et décembre 2015 » à des collègues maires de France pour parrainer la candidature de son époux à l'élection présidentielle de 2002. Les juges l'ont condamnée en première instance et en appel.

Poursuivis pour détournement de fonds publics, Bruno Mégret et son épouse Catherine ont été condamnés en 2006 à huit mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité. L'ancienne maire d'extrême droite de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), et son mari ont également été condamnés par le tribunal correctionnel de Marseille à une amende de 8 000 euros et à une interdiction du droit de vote durant un an.

Le Front de Gauche et les municipales

Un accord n'a pas été possible au sein du Front de Gauche concernant la ville de Besançon.

S'il y avait unanimité au sein du Front de Gauche au premier tour, il y a eu divergence concernant l'attitude à adopter pour le deuxième tour.

Les communistes voulaient fusionner avec la liste de gauche arrivée en tête au premier tour afin de battre la Droite et l'Extrême Droite et participer à la future majorité municipale. Nos partenaires du Front de Gauche n'étaient pas tous de cet avis, certains refusaient toute idée de participation à la gestion de la ville. Et certains évoquaient même la possibilité pour notre liste de se maintenir au second tour si son score du premier tour le permettait.

Le Front de Gauche n'est pas un parti. C'est une coalition de partis (quatre à Besançon : le Parti Communiste, le Parti de Gauche, les Alternatifs, la Gauche Anticapitaliste) auxquels s'ajoutent de nombreux militants n'appartenant à aucun parti.

Il ne peut y avoir de position Front de Gauche que si la décision est prise à l'unanimité, ce qui n'a pas été le cas pour les municipales.

C'est pourquoi il n'y a pas de liste présentée par le Front de Gauche à Besançon. C'est aussi le cas dans d'autres villes de France.

Le PCF ne fera donc apparaître le sigle Front de Gauche dans aucun des documents concernant les municipales. Nous avons demandé à nos partenaires de respecter aussi cette règle démocratique.

Le Front de Gauche n'en continue pas moins à intervenir sur tous les autres sujets, notamment contre le virage libéral du Président Hollande et contre l'austérité qui ne produit que chômage et aggravation des difficultés d'une majorité de la population.

Il y aura des listes Front de Gauche aux élections Européennes prévues le 25 mai 2014.

SÉCURITÉ LA DROITE EST GONFLÉE

Dans un tract distribué sur la voie publique, Monsieur Groperrin fait état de la hausse, à Besançon, des cambriolages, des vols à la tire, des vols violents contre les femmes, des infractions à la loi sur les stupéfiants. Il en impute évidemment la responsabilité à la muni-

cipalité sortante. Face à ce problème, il propose d'augmenter le nombre de policiers municipaux.



Mais le candidat Jacques Groperrin se souvient-il du député Jacques Groperrin? Ce député UMP qui a voté, sous Sarkozy, la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Bilan des courses? Entre 2007 et 2012, la police nationale a perdu plus de 12 000 postes.

À Besançon, 40 postes de policiers ont été supprimés! Aujourd'hui, M. Jacques Groperrin réclame les postes qu'il a contribué à faire supprimer, mais cette fois, payés par nos impôts locaux. Il fallait oser...

GRAND SUCCÈS POUR LA FÊTE CULTURELLE DU PCF LE 18 JANVIER

Bien que Pierre Laurent ait dû se décommander au tout dernier moment, pour cause de manifestation à Marseille au côté de Jean-Luc Mélenchon, il a été remplacé avec brio par le député Européen et directeur de l'Humanité Patrick Le Hyaric.

La salle Battant était pleine comme un œuf pour le débat: «*Peut-on changer l'Europe?*» et pour le concert animé par les Faussairs. Librairie, exposition, stands d'organisations amies furent appréciés de tous.

Le soir, un repas convivial a réuni 130 personnes.



LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, UN PARTI LIBRE POUR CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE

Nom: adresse: Je décide d'être membre du PCF
téléphone: email: Je désire être informé(e) des initiatives du PCF



PCF, 59 rue des Flûtes Agasses, 25000 Besançon • t: 03 81 88 78 83 • f: 03 81 53 37 48 • pcf.doubs@gmail.com • pcf-doubs.fr